

Bonheur Union N°1 de la rencontre à la Réunion C'est le moment de faire enfin la bonne rencontre! www.bonheur-union.re

EMPLOI offres

Ville de Saint-Leu Centre Communal d'Action Sociale

LE CCAS RECRUTE Par voie statutaire ou contractuelle

un(e) responsable-coordonnateur(ice) de service à domicile pour le Service SAPPAPH

Les offres détaillées sont consultables sur le site www.saintleu.re, « MES DEMARCHES » catégorie « Offres d'emplois ».

REGION REUNION www.regionreunion.com

RECRUTE UN CHARGÉ DE COOPÉRATION (H/F) DIRECTION DÉLÉGUÉ À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET AUX RELATIONS INTERNATIONALES

Cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux. Vous pouvez consulter l'offre détaillée et déposer votre candidature sur : https://demarches.cr-reunion.fr/emploi avant le 11 Mai 2024

REGION REUNION www.regionreunion.com

RECRUTE UN CHARGÉ DE MISSION - ANTENNE MAURICE (H/F) DIRECTION OPÉRATIONNELLE COOPÉRATION RÉGIONALE

Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux. Vous pouvez consulter l'offre détaillée et déposer votre candidature sur : https://demarches.cr-reunion.fr/emploi avant le 11 Mai 2024

REGION REUNION www.regionreunion.com

RECRUTE UN CHEF DE PROJET SYSTEME D'INFORMATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (H/F) POUR LA DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

MARAINA Au service des territoires

La SPL MARAINA recrute un Responsable d'opérations (H/F) afin de suivre des projets d'aménagement, et de construction/réhabilitation d'équipements publics pour le compte de ses 28 collectivités actionnaires.

VIE JURIDIQUE & SOCIALE

LEGOFF OMARJEE & ASSOCIÉS Notaires de France

PARTAGE CONSORTS FETISOI Suivant acte à recevoir par Maître Imrane OMARJEE, Notaire associé de la SELAS « LEGOFF, OMARJEE & Associés, Notaires », titulaire d'un Office Notarial à la Résidence de SAINT-PIERRE (Réunion), 22 allée de la Piscine, Centre Casabona, Sera consenti un partage :

REGION REUNION www.regionreunion.com

REGION REUNION www.regionreunion.com

REGION REUNION www.regionreunion.com

REGION REUNION www.regionreunion.com

REGION REUNION www.regionreunion.com

REGION REUNION www.regionreunion.com

REGION REUNION www.regionreunion.com

Né à SAINT-ANDRE (97440) le 21 février 1965. Marié à la mairie de SAINT-ANDRE (97440) le 9 décembre 1994 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Co-indivisaire à concurrence d'UN / QUARANTE HUITIÈME (1/48ème) en pleine propriété. 7*) Monsieur Jean Hugues FETISOI, époux de Madame Loïta SORLIER, demeurant à SAINT-ANDRE (97440) 50 rue du Patrimoine Apt 21, Chemin du Centre. Né à SAINT-ANDRE (97440) le 1er août 1966. Marié à la mairie de SAINT-ANDRE (97440) le 9 janvier 1998 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Co-indivisaire à concurrence d'UN / QUARANTE HUITIÈME (1/48ème) en pleine propriété. 8*) Monsieur Jean Jacques FETISOI, époux de Madame Sabine Marie-Thérèse MOENZENAHOU, demeurant à BRAS-PANON (97412) 76 rue des Beccs Roses. Né à SAINT-ANDRE (97440) le 19 octobre 1968. Marié à la mairie de SAINTE-MARIE (97438) le 22 octobre 1999 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Co-indivisaire à concurrence d'UN / QUARANTE HUITIÈME (1/48ème) en pleine propriété. 9*) Madame Marie-Françoise FETISOI, demeurant à SAINT-ANDRE (97440) 48 rue Ernest Imaho. Née à SAINT-ANDRE (97440) le 24 septembre 1969. Célibataire. Co-indivisaire à concurrence d'UN / QUARANTE HUITIÈME (1/48ème) en pleine propriété. 10*) Madame Joëlle Marie Denise FETISOI, épouse de Monsieur Henri ROBERT, demeurant à SAINTE-MARIE (97438) 246 route de Bellevue Montée Sano. Née à SAINT-ANDRE (97440) le 10 mars 1971. Mariée à la mairie de SAINTE-MARIE (97438) le 25 juillet 2014 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Co-indivisaire à concurrence d'UN / QUARANTE HUITIÈME (1/48ème) en pleine propriété. 11*) Monsieur Jean Patrick FETISOI, demeurant à SAINT-ANDRE (97440) 221 rue Ernest Imaho. Né à SAINT-ANDRE (97440) le 20 septembre 1972. Célibataire. Co-indivisaire à concurrence d'UN / QUARANTE HUITIÈME (1/48ème) en pleine propriété. 12*) Madame Marie-Angé FETISOI, demeurant à SAINT-ANDRE (97440) 351 rue Terre rouge Apt 1 Bat 2 SHLMR Raphaël. Née à SAINT-ANDRE (97440) le 18 mars 1959. Célibataire. Co-indivisaire à concurrence d'UN / SOIXANTE QUATRIÈME (1/64ème) en pleine propriété. 13*) Monsieur Jean-Claude André FETISOI, époux de Madame Katty Marie Claude ARMOUET, demeurant à SAINT-ANDRE (97440) 547 rue Lebon. Né à SAINT-ANDRE (97440) le 15 juillet 1962. Marié à la mairie de SAINT-ANDRE (97440) le 9 février 1996 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Co-indivisaire à concurrence d'UN / SOIXANTE QUATRIÈME (1/64ème) en pleine propriété. 14*) Madame Catherine Marie Roseline FETISOI, demeurant à SAINT-ANDRE (97440) 104 rue Jouvancourt. Née à SAINT-ANDRE (97440) le 31 janvier 1964. Célibataire. Co-indivisaire à concurrence d'UN / SOIXANTE QUATRIÈME (1/64ème) en pleine propriété. 15*) Madame Marie Cristelle FETISOI, épouse de Monsieur Patrick Marcel MICHEL DIOT, demeurant à LE PORT (97420) 11 Chemin Var. Née à SAINT-ANDRE (97440) le 5 septembre 1968. Mariée à la mairie de SAINT-ANDRE (97440) le 14 décembre 2002 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Co-indivisaire à concurrence d'UN / SOIXANTE QUATRIÈME (1/64ème) en pleine propriété. 16*) Madame Karina Marie Caroline FETISOI, épouse de Monsieur Charly CERVEAUX, demeurant à SAINT-PAUL (SAINT-GILLES-LES-HAUTS) (97435) 43 rue des Balsamines. Née à SAINT-ANDRE (97440) le 18 octobre 1975. Mariée à la mairie de SAINT-ANDRE (97440) le 28 octobre 2006 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Co-indivisaire à concurrence d'UN / SOIXANTE QUATRIÈME (1/64ème) en pleine propriété. 17*) Madame Suzette Lucienne MOUZA ZAMBO, demeurant à SAINT-ANDRE (97440) 104 Chemin Jouvancourt. Née à SALAZIE (97433), le 2 décembre 1933. Veuve de Monsieur Maximilien FETISOI

et non remariée. Co-indivisaire à concurrence d'UN / TRENTE DEUXIÈME (1/32ème) en pleine propriété. 18*) Madame Doly NATY, demeurant à BRAS-PANON (97412) 7 rue des Palmiers Apt 2. Née à SAINT-ANDRE (97440) le 16 décembre 1967. Célibataire. Co-indivisaire à concurrence d'UN / SEIZIÈME (1/16ème) en pleine propriété. 19*) Madame Marie Guilaine NATY, épouse de Monsieur André Michel JARNAC, demeurant à SAINT-BENOIT (97470) 83 Cité Pignolet de Fresnes. Née à SAINT-ANDRE (97440) le 3 mars 1969. Mariée à la mairie de SAINT-BENOIT (97470) le 21 août 1998 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Co-indivisaire à concurrence d'UN / SEIZIÈME (1/16ème) en pleine propriété. 20*) Monsieur Didier Jean-Michel FETISOI, demeurant à SAINT-ANDRE (97440) 104 rue Jouvancourt. Né à SAINT-ANDRE (97440) le 15 mai 1977. Célibataire. Co-indivisaire à concurrence d'UN / SOIXANTE QUATRIÈME (1/64ème) en pleine propriété. IDENTIFICATION DU BIEN Désignation A SAINT-ANDRE (REUNION) 97440, 40 Chemin Jouvancourt. Une parcelle de TERRAIN d'une surface cadastrale de 686 m², située zone UA, en état de friches. Figurant ainsi au cadastre : - Section : AP - N° : 227 - Lieudit : 40 CHE JOUVANCOURT - Surface : 00 ha 06 a 86 ca Tel quel le BIEN existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve. AVIS DE VALEUR Cet immeuble a fait l'objet de deux avis de valeur, savoir : - L'agence immobilière A.I.B. a estimé le bien à CENT TRENTE-TROIS MILLE QUATRE CENTS EUROS (133.400,00 EUR). - L'agence Immo Transac a estimé le bien à CENT TRENTE-TROIS MILLE EUROS (133.000,00 EUR). PRIX Le partage, en cas de réalisation, aura lieu moyennant le prix de CENT TRENTE-TROIS MILLE EUROS (133.000,00 EUR). Le PARTAGE sera réalisée sous la condition d'obtention d'un prêt. DELAI D'OPPOSITION Tout indivisaire dispose d'un délai de trois mois qui suit cette notification pour faire connaître son opposition à la vente ou au partage. Lorsque le projet de cession ou de partage porte sur un bien immobilier dont les quotes-parts sont détenues par au moins dix indivisaires ou lorsqu'au moins un indivisaire a établi son domicile à l'étranger, ce délai est porté à quatre mois. RECTIFICATIF Dans le Journal de l'Ile du : 19/03/2024, référence : BCOV01224, page : 20. Concernant : l'avis de constitution de la SASU C2MI REUNION. Il y a lieu de lire : - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/02/2024. - Au RCS de Saint-Pierre. Au lieu de : - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/02/2024. - Au RCS de Saint-Denis. Le reste est sans changement. BATI-C SARL Siège social : 48 Chemin Commune Carron - 97441 Sainte-Suzanne Capital social : 20 000 € Numéro SIREN : 828 332 338 RCS Saint-Denis EXTENSION D'OBJET SOCIAL Par décision de l'AGE en date du 20/03/2024 il a été pris acte d'étendre l'objet social de la société, à compter du 08/04/2024 : Ingénierie, études techniques. L'article 2 des statuts a été modifié, en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Saint-Denis. Pour avis et mention. Ref BCOV01607

Le JIR La Journal de l'Ile de la Réunion Votre annonce dans nos colonnes C'est simple comme un coup de fil 0262.48.66.28

AVIS DE CONSTITUTION Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : DR CHRISTELLE LAÏ-KON Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée Siège social : 76 rue Marchande 97441 Ste Suzanne Objet : La société a pour objet l'exercice de la profession de médecin, et ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer Durée : 99 ans Capital : 1 000 euros Gérance : Madame CADET épouse LAÏ-KON Christelle, demeurant 180 quater rue Louis Hoarau 97441 Ste Suzanne Immatriculation au RCS de Saint-Denis sous la condition suspensive d'inscription de la société au Tableau de l'Ordre des médecins Pour avis, Ref BCOV01604

CONVOCACTION CONGES BTP CAISSE DE LA REUNION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Les Adhérents sont convoqués, conformément aux dispositions des articles 18 et suivants des Statuts, à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu au Centre du Bâtiment à St-Denis - 43 Rue de la Boulangerie le : VENDREDI 26 AVRIL 2024 à 9H30 L'Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire est le suivant : - Approbation du rapport d'activité de l'exercice 2023 - Approbation des comptes de l'Exercice 2023 - Affectation du résultat - Questions diverses Le Président T. LEGROS Ref BCOV01594

MARCHES PUBLICS Sommaire PROCEDURE ADAPTEE 1. Région Réunion : Désignation d'un expert pour l'élaboration d'un rapport d'expert en vue d'une présentation au comité des participations (ref BCOV01608) 2. Cinor : Etudes pour la détermination et la mise en œuvre des débits réservés sur les captages d'eau potable de la CINOR - Période 2024-2026 (ref BCOV01601) 3. Cinor : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'actualisation de la redevance spéciale, l'élimination des déchets des entreprises et de la grille tarifaire des déchetteries et du transit de la Jamaïque (ref BCOV01592) 4. Mairie de Saint-Pierre : Avis rectificatif : Mission de suivi environnemental pour toute la durée de travaux du cimetière communal de la ligne paradis (ref BCOV01603) APPEL D'OFFRES 1. Sodiac : Accord-cadre « composite » pour une mission d'assistance administrative, juridique et de suivi des sinistres et d'expertise relative à la gestion des contrats d'assurance pour la SODIAC et la SEMADER (ref BCOV01602) 2. CHU Félix Guyon : Fourniture de dossiers, pochettes et imprimés divers (ref BCOV01605)

BCOV01608 PROCEDURE ADAPTEE 1 AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Section 1 : Identification de l'acheteur Nom complet de l'acheteur : Conseil Régional de la Réunion Type de Numéro national d'identification : SIRET N° National d'identification : 23974001200012 Ville : Saint-Denis cedex Code Postal : 97801 Groupement de commandes : Non Section 2 : Communication Lien direct aux documents de la consultation : https://marches-publics.regionreunion.com Identifiant interne de la consultation : 2024-DE-0514 Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non Nom du contact : Conseil Régional de la Réunion Adresse mail du contact : Marches@cr-reunion.fr Numéro de téléphone du contact : +33 262487000 Section 3 : Procédure Type de procédure : Procédure adaptée ouverte Conditions de participation : Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Copie du bulletin d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou un document équivalent notamment lorsque le candidat est étranger Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation Technique d'achat : Sans objet Date et heure limite de réception des plis : 03 mai 2024 à 12 h 00 Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite Réduction du nombre de candidats : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui L'acheteur exige la présentation de variantes : Non Critères d'attribution : Valeur technique : 60 % Prix des prestations : 40 % Section 4 : Identification du marché Intitulé du marché : DESIGNATION D'UN EXPERT POUR L'ELABORATION D'UN RAPPORT D'EXPERT EN VUE D'UNE PRESENTATION AU COMITE DES PARTICIPATIONS Code CPV principal Descripteur principal : 71621000 Type de marché : Services Description succincte du marché : Sélectionner un cabinet d'experts présentant une compétence affirmée dans le domaine de la finance d'entreprise, de l'expertise comptable, de l'audit financier, dans les domaines de l'acquisition et fusion. Lieu principal d'exécution du marché : Ile de la Réunion Durée du marché (en mois) : 8 La consultation comporte des tranches : Non La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non Marché alloti : Non Section 6 : Informations Complémentaires Visite obligatoire : Non Autres informations complémentaires : L'heure de la date limite de la réception des offres est basée sur l'heure de la Réunion (GMT+4). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de la Réunion, 27 rue Félix Guyon CS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex, F.Téléphone : (+262) 2 62 92 43 60 Courriel : greffe.ta-reunion@juradm.fr Adresse internet : https://www.greffe-tc-saintdenis.re Date d'envoi du présent avis : 10/04/2024 Mots clés : Assistance juridique Le Président Maurice GIRONCEL

BCOV01601 PROCEDURE ADAPTEE 2 Avis de marché Section 1 - Identification de l'acheteur CINOR (Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion) Correspondant : M. Le Président, 3 Rue de la Solidarité - CS 61025, 97495 Sainte Clotilde CEDEX (France - Ile de la Réunion) Contact : Direction Commande Publique, tél. : 02-62-92-34-27, télécopieur : 02-62-92-53-87, Courriel : achat.marche@cinor.re, Adresse internet : http://www.cinor.re Type de Numéro national d'identification : SIREN N° National d'identification : 24974011900063 Groupement de commandes : NON Section 2 - Communication Lien vers le profil d'acheteur : https://marches.cinor.fr Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non Nom du contact : Direction Commande Publique Adresse mail du contact : achat.marche@cinor.re Numéro de téléphone du contact : 02-62-92-34-27 Pour les modalités de retrait du dossier de consultation et de remise des candidatures et des offres : uniquement par voie électronique (sur le site internet : https://marches.cinor.fr). Section 3 - Procédure Type de procédure : Procédure adaptée ouverte Conditions de participation : Concernant les pièces de candidature à remettre par le candidat : - Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : A) Lettre de candidature (formulaire DC1) renseignée, comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141.5 du code de la commande publique, et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. B) Un justificatif d'inscription au registre du commerce ou de la profession (ou numéro unique d'identification permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique mentionné au 1° de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique), OU récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription, ou équivalent. Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : C) Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : D) Déclaration du candidat indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour la dernière année E) Déclaration indiquant les moyens matériels dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature F) présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; G) Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestations de services de même nature que celle du marché. NB 1 : Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateur(s) économique(s) et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. NB 2 : En cas de groupement, l'ensemble des co-traitants fournira obligatoirement l'intégralité des pièces demandées énumérées dans le présent document. NB 3 : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur (exemples : attestations d'assurances pour risques professionnels ou garanties bancaires, ou bilans prévisionnels, etc.). NB 4 : L'acheteur public accepte que le candidat présente sa candidature dans les conditions posées aux articles R. 2143-4 et R. 2143-13 du code de la commande publique. Technique d'achat : Sans objet Date et heure limite de réception des plis : 02 mai 2024 à 12h00 locales Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite Réduction du nombre de candidats : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui Les variantes sont autorisées ? Non L'acheteur exige la présentation de variantes obligatoires ? Non Critères d'attribution : Les critères sont énoncés dans le dossier de consultation. Section 4 - Identification du marché Intitulé du marché : Etudes pour la détermination et la mise en œuvre des débits réservés sur les captages d'eau potable de la CINOR - Période 2024-2026 Code CPV principal : 71241000-9 Etudes de faisabilité, service de conseil, analyse Type de marché : Services Description succincte du marché : A l'appui des études menées, les débits réglementaires minimaux des débits réservés ont été fixés sur les captages de Sainte-Marie, le captage de la ravine du Chaudron, le captage Bassin Pilon et le captage Bras Douyère. Toutefois, il apparaît nécessaire de consolider les données qui ont permis d'établir la valeur du débit réservé par la réalisation de campagnes de mesures complémentaires pour pallier le manque de données hydrogéologiques. Les modules et des débits réservés nécessaires à la régularisation des captages prélevant de l'eau brute à destination de l'alimentation en eau potable doivent être déterminés pour les ouvrages suivants : captage Bras des Merles, captage Bras Mahot et le captage Valéry. Pour ce faire, des études et des jaugeages seront menés sur un cycle hydrologique complet. Il s'agira également de réaliser une étude de faisabilité pour la mise en œuvre des débits réservés sur les captages de Sainte-Marie et les deux captages de Sainte-Suzanne (Bras Douyère et Bassin Pilon). Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la CINOR (Ile de la Réunion) Durée du marché (en mois) : 30 Estimation prévisionnelle du marché en euros hors taxes : 160 000,00 € HT La consultation comporte des tranches ? Oui - Tranche ferme : - Mission 1 : Consolidation des débits réservés - Mission 2 : Etude de faisabilité pour la restitution des débits réservés sur les captages de Sainte-Marie et de Sainte-Suzanne - Mission 3 : Détermination des modules et débits réservés des captages Bras Mahot et Valéry - Tranche optionnelle 1 : - Mission 4 : Détermination du module et du débit réservé sur le captage Bras des Merles - Tranche optionnelle 2 : - Mission 5 : Prestations complémentaires La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non Section 5 - Lots Marché alloti : Non Section 6 - Informations complémentaires NON Visite ? Sans objet Y a-t-il des clauses sociales dans le présent marché ? Non Date d'envoi du présent avis : Le 10 avril 2024 Le Président Maurice GIRONCEL